

Toute l'actualité de votre commune

# Les infos de JANAILHAC

70

# Déc. 2023

Bulletin d'informations municipales

[www.janilhac-mairie.fr](http://www.janilhac-mairie.fr)



Le village « LE MAZET »  
à retrouver en page 15

ZOOM SUR LES ARTICLES À RETROUVER DANS CE NUMÉRO

Mot du Maire // Délibérations // Terrain multisports // L'école // Assainissement // Voirie // Fleurissement // Cérémonie  
Agriculture // Maison Garnier // Associations // Conseils communautaires // C.I.A.S. // Musée // Les entrepreneurs...

## Mairie et Agence postale

Horaires d'ouverture :

| Lundi et Jeudi    |                     |
|-------------------|---------------------|
| Mairie            | 9h-12h et 14h-17h30 |
| La Poste          | 9h-12h et 14h-17h   |
| Mardi et Vendredi |                     |
| Mairie            | 9h-12h              |
| La Poste          | 9h-12h              |
| Samedi            |                     |
| Mairie            | 9h-12h              |
| La Poste          | 9h-11h30            |
| Fermé le mercredi |                     |

Pour nous contacter :

- ☎ 05 55 00 71 06
- ☎ 05 55 75 23 12
- 🌐 Site : [www.janailhac-mairie.fr](http://www.janailhac-mairie.fr)
- @ [mairie.janailhac@orange.fr](mailto:mairie.janailhac@orange.fr)

## Les employés municipaux

- Secrétaire de Mairie et Agent postal : **Caroline MASSY**
- Agent communal principal d'entretien : **Éric BONAFY**
- Agent communal d'entretien : **Lucie LEMAITRE**
- Cantinière : **Véronique LAFONT**
- Garderie périscolaire et surveillance cantine : **Sylvie DEBORD**

## Numéros utiles

- Le Terrier des Galoupiaux : 05 55 00 76 58
- Relais petite enfance : 06 33 65 85 75
- Déchetterie de Nexon : 05 55 58 35 42
- Déchetterie de St Yrieix : 05 55 08 26 06
- SAUR : 05 87 23 10 01  
N° d'urgence pour dépannage téléphonique

## Assistante sociale

- Mme TRIMOLLET (Saint-Yrieix-la-Perche)  
Tél. : 05 55 08 34 00

# VOS RENDEZ-VOUS EN 2024

Nous vous convions à la salle André Garnier pour  
**la cérémonie des vœux de la municipalité**  
le dimanche 7 janvier à 10h30

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| Dim. 7 janvier              | <b>VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ</b> (à 10h30)                     |
| Ven. 12 janvier             | <b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> Comité des fêtes                   |
| Mer. 17 janvier             | <b>GALETTE DES ROIS</b> (pour les adhérents)                 |
| Sam. 20 janvier             | <b>REPAS DES AÎNÉS</b>                                       |
| Ven. 9 et Sam. 10 février   | <b>SOIRÉE RIRE</b> avec le théâtre Au bonheur des planches   |
| Sam. 17 février             | <b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> Les Amis de Kilstett               |
| Mer. 21 février             | <b>REPAS POT-AU-FEU</b> (pour les adhérents)                 |
| Sam. 24 février             | <b>PROJECTION DU FILM « FARREBIQUE »</b>                     |
| Dim. 3 mars                 | <b>LOTO</b>  |
| Mer. 20 mars                | <b>RÉUNION JEUX ET CINÉMA</b>                                |
| Sam. 30 mars                | <b>THÉÂTRE</b> (à Saint-Priest-Ligoure)                      |
| Mer. 17 avril               | <b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> Janailhac Amitiés                  |
| Sam. 4 mai                  | <b>FÊTE DE LA SAINT EUTROPE</b>                              |
| Mer. 8 mai                  | <b>CÉRÉMONIE « VICTOIRE DE 1945 »</b>                        |
| 9 au 12 mai                 | <b>VENUE DES HABITANTS DE KILSTETT</b>                       |
| Mer. 15 mai                 | <b>RÉUNION JEUX, SORTIE À LA DÉCOUVERTE DU BOURG, CINÉMA</b> |
| Mer. 19 juin                | <b>REPAS DE L'ÉTÉ AU RESTAURANT</b> (pour les adhérents)     |
| Ven. 21 juin                | <b>FÊTE DE LA MUSIQUE</b>                                    |
| Ven. 5 juillet              | <b>MARCHÉ PIQUE-NIQUE + FEU D'ARTIFICE</b>                   |
| Dim. 21 juillet             | <b>MÉCHOUI</b>   |
| 3 <sup>e</sup> w-e de sept. | <b>CONCERT À L'ÉGLISE ET BALADE HISTORIQUE</b>               |
| Dim. 3 novembre             | <b>FÊTE DU TERROIR</b>                                       |
| Lun. 11 novembre            | <b>CÉRÉMONIE « ARMISTICE 1918 »</b>                          |
| Dim. 8 décembre             | <b>MARCHÉ DE NOËL</b>  |

## D'AUTRES RDV À NOTER !

- Rando le 2<sup>e</sup> dimanche du mois > à 14h (de nov. à avr.) > à 9h (de mai à oct.)  
Rando le 4<sup>e</sup> jeudi de chaque mois > départ à 9h
- EURO 2024 : diffusion des matchs de l'équipe de France

| Organisation :       |                             |
|----------------------|-----------------------------|
| Commune              | Comité des Fêtes            |
| Janailhac Amitiés    | ACCAs                       |
| Au fil de l'Isle     | Janailhac Patrimoine        |
| Les amis de Kilstett | Restaurant Le Saint Eutrope |



# LE SOMMAIRE



|                                     |    |                                 |    |
|-------------------------------------|----|---------------------------------|----|
| LE MOT DU MAIRE                     | 4  | VIGILANCE INSECTES              | 19 |
| DÉPART MARIE-JO ET ORGANISATION     | 5  | JANAILHAC PATRIMOINE            | 19 |
| TARIFS ET PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS | 6  | LES 3 CRAYONS BLEUS             | 20 |
| TERRAIN MULTISPORTS                 | 7  | LE COMITÉ DES FÊTES             | 21 |
| ÉTAT CIVIL                          | 7  | LES CHATS'NAILHAC               | 21 |
| L'ÉCOLE                             | 8  | JANAILHAC AMITIÉS               | 22 |
| ASSAINISSEMENT                      | 10 | AU FIL DE L'ISLE                | 23 |
| DÉPÔTS SAUVAGES                     | 11 | PÊCHE                           | 23 |
| LA VIE DU SIAEP                     | 11 | LES AMIS DE KILSTETT            | 24 |
| LOGEMENTS                           | 11 | LES ANCIENS COMBATTANTS         | 24 |
| VOIRIE                              | 12 | CONSEILS COMMUNAUTAIRES         | 25 |
| FLEURISSEMENT                       | 14 | C.I.A.S.                        | 26 |
| ZOOM SUR LE VILLAGE DU MAZET        | 15 | SAINT-JEAN-LIGOURE              | 28 |
| RASSEMBLEMENT                       | 16 | SAINT-PRIEST-LIGOURE            | 28 |
| AGRICULTURE                         | 17 | MUSÉE CÉCILE SABOURDY           | 29 |
| MAISON GARNIER                      | 18 | LES ENTREPRENEURS DE LA COMMUNE | 30 |

Bulletin municipal d'informations de Janailhac n° 70 | Décembre 2023 | Directeur de la publication : Philippe Devarissias | Rédaction : Conseillers municipaux  
Crédits photos : commune de Janailhac, auteurs pour les articles associations et ComCom, Fanny Villa.  
Conception : Un Studio dans la Prairie (Janailhac) - [www.unstudiodanslaprairie.com](http://www.unstudiodanslaprairie.com) - E-mail : [contact@unstudiodanslaprairie.com](mailto:contact@unstudiodanslaprairie.com)  
Imprimé en 270 exemplaires par Realisaprint sur papier couché brillant 115g



# LE MOT DU MAIRE



Vues du Limousin — JANAILHAC - Le Mazet

**D**epuis la fin septembre, nombreux sont ceux qui, parfois au plus haut sommet de l'État, tentent de faire porter aux élus la responsabilité de l'augmentation des impôts locaux. Ces critiques sont pour le moins déplacées et injustifiées.

La suppression de la taxe d'habitation, l'explosion du coût de l'énergie, l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires certes justifiée, les transferts de charges non compensées en totalité sont en effet venus altérer profondément les ressources et les dépenses des collectivités.

Je rappelle que l'État a augmenté de 7,10 % les bases locatives, auquel il convient de rajouter une augmentation de 1,50 % des taux d'imposition par la commune.

Il me semble opportun de souligner à nouveau le rôle majeur de la commune en ces temps compliqués par la succession de crises et l'impérieuse nécessité de nous donner les moyens d'assurer le bon fonctionnement des services publics de proximité, et également de poursuivre une politique d'investissement constante pour favoriser l'attractivité de notre territoire.

**L'**urbanisme est un réel enjeu pour les élus que nous sommes. Le ZAN (*zéro artificialisation nette*) vise à réduire de moitié les surfaces constructibles nouvelles entre 2021 et 2031 par rapport aux 10 dernières années, et à atteindre d'ici 2050 plus aucune surface constructible, ou plus précisément une artificialisation de 0 %. L'implication des parlementaires de la Haute-Vienne a permis d'obtenir une garantie rurale de 1 hectare par commune, qu'elle soit ou non cou-

verte par un document d'urbanisme et sans condition de densité.

Réduire les surfaces constructibles semble être une évidence face à la consommation excessive de terres agricoles. Toutefois il faut que ces dispositions soient adaptées à notre territoire. Terre agricole et d'élevage s'il en est, la Haute-Vienne parvient tant bien que mal à conserver son identité en dépit des crises de vocation et des difficultés économiques des agriculteurs.

Les filières agricoles sont que trop souvent décriées dans les médias, je voudrais apporter mon soutien à ces acteurs indispensables du territoire pour nous assurer une souveraineté alimentaire, respectueuse de notre environnement.

Je tiens à remercier chaleureusement ces agriculteurs de leurs précieuses aides pour avoir dégagé nos routes aux côtés des agents lors des différents événements climatiques de ces derniers mois.

**P**romulgué le 10 mars 2023, la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables doit permettre à la France de combler son retard et respecter ses engagements internationaux en matière de réduction de gaz à effet de serre, de décarboner son mode de production et d'accroître son degré d'indépendance énergétique.

À l'échelle communale, un groupe de travail a été constitué pour déterminer des zones de productions d'énergies renouvelables, avec l'appui du service Transition Énergétique et Mobilité de la Communauté de Communes et des services de l'État.

Une concertation sur ce sujet fondamental vous sera proposée au cours des prochains mois.

**L'**inauguration du terrain multi-sports « Stéphane Ostrowski » fut indiscutablement un moment

fort de l'année. Le sport est vecteur d'optimisme et d'espoir, il est indéniablement un facteur d'intégration sociale. Sa pratique peut être décisive pour l'épanouissement et l'équilibre de chacun. Cet équipement sportif permet désormais au plus grand nombre de s'adonner à différentes pratiques sportives.

**P**rojet structurant s'il en est pour la commune, garant d'une transition écologique nécessaire, les travaux de la nouvelle station d'épuration ont débuté fin août. La réhabilitation des réseaux a généré des difficultés de circulation, je vous remercie de nouveau pour votre compréhension.

Ces travaux estimés à 540 000 € H.T. devraient se terminer début 2024.

**D**epuis la tempête de décembre 1999, les collectivités territoriales ont tiré un certain nombre d'enseignements et investies pour réduire les nuisances liées à la présence des réseaux aériens. La commune de Janailhac s'inscrit dans cette logique, c'est le village de Rongéras qui bénéficie cette année d'un effacement des réseaux électriques et téléphoniques, travaux intégralement financés par le Syndicat Énergie Haute-Vienne.

**L'**entretien de la voirie représente une part significative du budget, le programme de voirie 2023 a permis de maintenir nos routes en bon état, un investissement indispensable pour garantir votre sécurité.

**N**ous pouvons tous nous réjouir de voir revivre la maison Garnier depuis quelques mois, une étape intermédiaire avant que la commune n'engage des travaux conséquents à l'horizon 2026/2027.

Une nouvelle association s'est constituée dernièrement avec pour objectif de créer un Tiers-Lieu au rez-de-chaussée de l'immeuble,

proposant ainsi un lieu convivial avec de nouvelles activités.

**L**a fête du terroir a dû être annulée, en raison d'un épisode pluvieux et venteux d'une forte intensité. Toutefois la diversité et la richesse du tissu associatif de la commune a permis d'assurer bon nombre d'événements en 2023. Je tiens à nouveau à remercier tous les bénévoles de leur implication pour animer notre charmante commune.

**L**a municipalité a le plaisir de vous convier à la cérémonie

des vœux le dimanche 7 janvier à 10h30 à la salle André Garnier.

**A**u terme de mon propos, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une excellente année.

**Que 2024 vous apporte bonheur, joie et surtout vous garde en excellente santé.**

*Philippe Devarissias*

## Remerciements



## DÉPART MARIE-JO ET NOUVELLE ORGANISATION

**L**e 1<sup>er</sup> juillet 2023, Marie-José Faure, notre secrétaire de mairie depuis 27 ans, a pris sa retraite. Nous nous sommes retrouvés à la salle André Garnier, afin de la remercier de son travail accompli au sein de notre collectivité et de lui souhaiter une très bonne retraite. Ce fut un moment rempli d'émotions pour tous ceux qui étaient présents. Cette cérémonie a été très chaleureuse à l'image de Marie-Jo.

Ce départ à la retraite et le réaménagement des différents niveaux dans nos trois classes, ont nécessité une réorganisation des services. Depuis cette rentrée, la grande section de

maternelle est en totalité à Saint-Priest-Ligoure.

Caroline Massy, qui jusque là était en poste à temps complet à la garderie et à mi-temps au secrétariat de mairie et à l'agence postale en complément de Marie-Jo, est maintenant à temps complet au secrétariat de mairie et à l'agence postale. Un remaniement des horaires d'ouverture au public, a été aussi nécessaire pour permettre à Caroline de travailler dans les meilleures conditions.

Sylvie Debord, qui jusqu'à présent était ATSEM dans la classe de grande section de maternelle et

assurait le ménage de l'ensemble de nos locaux suite au départ d'Isabelle Garnaud, a remplacé Caroline Massy à la garderie. En complément elle est toujours en charge du ménage et de la surveillance de l'interclasse à la cantine.

Cette polyvalence de nos agents nous a permis d'aborder ces changements avec sérénité. Le reste de l'équipe reste en place. Nous remercions l'ensemble de nos agents pour leur professionnalisme et leur dévouement envers notre collectivité et notre population.

par Éliane Mazabraud

## TARIFS SCOLAIRES 2023-2024

|          |                         |        |
|----------|-------------------------|--------|
| Cantine  | Repas enfant            | 2,80 € |
|          | Repas adulte            | 4,40 € |
| Garderie | Matin entre 7h et 8h20  | 1,70 € |
|          | Soir entre 16h45 et 19h | 1,70 € |

## TARIFS ASSAINISSEMENT 2023

|            | Année 2023 | Année 2024 |
|------------|------------|------------|
| Mètre cube | 1,15 €     | 1,80 €     |
| Taxe fixe  | 50,00 €    | 85,00 €    |

## TARIFS CIMETIÈRE

| Tombe et caveaux                                    |          |
|---|----------|
| Concession perpétuelle (prix au m <sup>2</sup> )    | 500,00 € |
| Concession cinquantenaire (prix au m <sup>2</sup> ) | 100,00 € |
| Ouverture et fermeture de caveau                    | 300,00 € |
| Creusement tombe                                    | 450,00 € |
| Exhumation simple                                   | 350,00 € |
| Exhumation avec réduction de corps                  | 420,00 € |

| Columbarium                         |          |
|-------------------------------------|----------|
| Concession trentenaire renouvelable | 500,00 € |
| Ouverture et fermeture columbarium  | 250,00 € |

| Jardin du souvenir             |          |
|--------------------------------|----------|
| Droit d'inscription sur plaque | 140,00 € |

## TARIFS SALLE « ANDRÉ GARNIER »

| Résident commune et Communauté de communes |          |          |
|--|----------|----------|
| Location                                   | 1 jour   | 2 jours  |
| Salle seule                                | 100,00 € | 200,00 € |
| Salle avec cuisine et/ou vaisselle         | 125,00 € | 250,00 € |
| Frais de chauffage (1/11 au 30/04)         | 35,00 €  | 70,00 €  |
| Journée supplémentaire                     | 100,00 € |          |

| Non résident commune et Com'com    |          |          |
|------------------------------------|----------|----------|
| Location                           | 1 jour   | 2 jours  |
| Salle seule                        | 125,00 € | 250,00 € |
| Salle avec cuisine et/ou vaisselle | 175,00 € | 350,00 € |
| Frais de chauffage (1/11 au 30/04) | 35,00 €  | 70,00 €  |
| Journée supplémentaire             | 150,00 € |          |

| Association de Janailhac et de la Com'com                       |           |
|---|-----------|
| 3 premières manifestations                                      | gratuites |
| Dès la 4 <sup>e</sup> manifestation : salle seule               | 75,00 €   |
| Dès la 4 <sup>e</sup> manifestation : salle + cuisine/vaisselle | 100,00 €  |

| Association hors Com'com           |          |          |
|------------------------------------|----------|----------|
| Location                           | 1 jour   | 2 jours  |
| Salle seule                        | 100,00 € | 200,00 € |
| Salle avec cuisine et/ou vaisselle | 150,00 € | 300,00 € |
| Frais de chauffage (1/11 au 30/04) | 35,00 €  | 70,00 €  |
| Journée supplémentaire             | 150,00 € |          |

Une caution de 500 € sera demandée à la prise des clés et sera rendue à la restitution des clés, selon l'état des lieux.

- **Achat groupé – granulés bois** : le conseil municipal a décidé de faire partie du groupement d'achat de granulés bois proposé aux communes par le SEHV.
- **Groupement de commande – Fauchage** : l'entreprise Dupuy a été retenue pour le programme de fauchage/débroussaillage des bas-côtés pour 2023 et 2024.
- **Accompagnement du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)** : la cour de l'école étant très dégradée, le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) a été sollicité afin d'accompagner la commune dans la

- réfection et l'aménagement celle-ci.
- **Installation pompe à chaleur – bâtiment de l'ancienne poste** : l'entreprise SARL Jaloux a été retenue pour l'installation d'une pompe à chaleur à l'ancienne poste. Le devis s'élève à 17 371,64 €.
- **Modification de l'itinéraire de randonnée « du Nord au Sud »** : une boucle a été ajoutée à l'itinéraire de randonnée « du Nord au Sud » afin de pouvoir visiter « Les Landes de Betour », site géré par le Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.
- **Extension zone à 30km/h à l'ensemble du bourg** : le conseil municipal

a décidé d'étendre la limitation à 30km/h à l'ensemble du bourg car les relevés du radar pédagogique mobile ont montré que les vitesses réglementées dans le bourg ne sont pas toujours respectées par quelques usagers.

● **Travaux d'aménagement du bourg** : le conseil municipal a sollicité l'aide du Département afin de mettre en place des dispositifs en matière de réduction des vitesses dans le bourg (passage piéton sur plateau surélevé, porte d'entrée d'agglomération,...). L'estimation globale des travaux s'élève à 70 000 € H.T.



## TERRAIN MULTISPORTS

Depuis le mois de juin 2023 le terrain multisport est fonctionnel. Cet équipement mis à disposition de la population et des enfants pour la pratique de multiples sports rencontre déjà un franc succès. Les enfants de notre école et du centre aéré du Terrier des Galoupiaux en profitent pleinement. Il est aussi très souvent utilisé en dehors de ces créneaux réservés. Cet outil permet de promouvoir les bienfaits du sport auprès de tous. C'est tout naturellement que nous avons décidé d'inviter l'ancien basketteur de haut niveau, Stéphane Ostrowski, très engagé pour cette cause, à venir inaugurer notre terrain multisports. Il a répondu présent avec enthousiasme et nous l'en remercions chaleureusement.

Le rendez-vous a été pris le samedi 16 septembre. C'est devant une centaine de personnes, venue assister à cette sympathique cérémonie et en présence du Maire Philippe Devarissias, des élus et des représentants de nos différents partenaires et financeurs, Département, État, Agence Nationale du Sport et Communauté de Communes

que Stéphane Ostrowski est venu inaugurer ce terrain multisport qui porte désormais son nom. À l'issue de cette inauguration, un match amical d'exhibition de basket a opposé une équipe de Janailhac à une équipe de Nexon. Pour clôturer ce bel après-midi ensoleillé, un apéritif dînatoire préparé et servi par Karim, Nathalie et leur équipe a ravi nos papilles.

**Pour rappel** : le coût total de cette opération est de : **96 336 €**.

### Subventions :

- Département : **12 690 €**
- DETR (État) : **20 070 €**
- Agence Nationale du Sport : **33 094 €**  
Soit un total de : **65 854 €**
- Participation sous forme de fonds de concours de la Communauté de Communes : **9 268 €**
- Reste à charge pour la commune : **9 268 €**

par Éliane Mazabraud

## État civil

Afin de respecter le Règlement Européen de Protection des Données Personnelles (RGPD), nous ne sommes plus en mesure de publier les noms, prénoms et adresses des personnes concernées sans leurs autorisations, celles de leurs représentants légaux ou des membres de leurs familles.

**Toutefois nous pouvons vous informer qu'en 2023 il y a eu :**

- 2 mariages
- 3 naissances
- 6 décès



## RENTRÉE 2023

Cette année l'école de Janailhac accueille 25 CP, 23 CE1 et 14 CE2. Les élèves sont repartis en trois classes CP avec Mme Desmaisons Marion, CE1 avec M. Coiffard Jonathan et CP/CE2 avec Mme Massaux. Un lundi sur trois la classe de CP/CE2 est gérée par Mme Brusq Muriel afin de permettre à la directrice d'assurer une partie du travail administratif.

Les projets sont le plus souvent collectifs et regroupent les 3 classes.

Tous les élèves sont partis le mardi

26 septembre à la découverte de la grotte ornée de Pech Merle dans le Lot.

Les trois classes ont bénéficié d'un atelier art pariétal. Les 62 enfants ont beaucoup appris sur la vie des hommes du Paléolithique. Chaque classe a bénéficié d'une visite guidée de la grotte avec ses nombreuses œuvres préhistoriques. Les griffures d'ours et les empreintes de pas ont impressionné les jeunes élèves.

Cette sortie s'inscrit dans un projet collectif annuel d'apprentissages au-

tour du voyage dans le temps

En lien avec les apprentissages fondamentaux, d'autres projets plus ponctuels sont prévus comme la journée non au harcèlement, l'apprentissage du savoir rouler, la classe bleue pour les CP, la fête des 100 jours, une rencontre musicale par classe, un spectacle pour Noël...

**Les enfants et les enseignants remercient les municipalités qui financent les transports.**

par les enseignants

## RÉNOVATION COUR DE L'ÉCOLE

- 2014 : construction de la cuisine et de la cantine scolaire ;
- 2015 : installation de la chaufferie à pellets ;
- 2017 : aménagement de la salle des fêtes.

Autant de chantiers qui se sont faits en passant par la cour de l'école et qui ont participé à la dégradation de celle-ci.

Il est devenu aujourd'hui indispensable de la rénover pour des raisons de sécurité pour les enfants et

en même temps pour répondre aux évolutions climatiques prévues, étés plus chauds et plus secs.

La municipalité vient d'engager le projet de rénovation qui correspond à ces enjeux.

Une concertation va se mettre en place grâce à l'aide du Conseil Aménagement Urbanisme et d'Environnement et du programme Ouverture Adaptation Sensibilisation Solidarité. Les enfants encadrés par leurs enseignants seront sollicités afin de

les associer à ce projet ainsi que les représentants des parents d'élèves et les autres utilisateurs de cette cour. Les employés municipaux et une commission émanant du conseil municipal participeront à cette concertation. Il appartiendra alors au conseil municipal de valider le projet et d'engager les demandes d'aides et subventions et enfin de réaliser ce bel équipement d'avenir qui devrait aboutir en 2025.

par Jean Louis Goudier



## R.P.I.

Ce livret d'accueil RPI est enfin disponible. Il est consultable sur le site internet de la mairie, rubrique école, et également mis à disposition en format papier au secrétariat. Afin de promouvoir la qualité d'enseignement de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal, il sera remis à chaque nouveau parent venant s'installer chez nous.

par Marlène Besse et Éliane Mazabraud

## À VOS FOURCHETTES !

### Évolution de la formule d'approvisionnement de la cantine

Depuis 2007 notre principal fournisseur de nourriture pour la cantine était la société TRANSGOURMET. Au cours de ces dernières années nous avons progressivement mis en place des repas de producteurs locaux. Actuellement un repas est proposé par semaine.

Étant dans une démarche de constante amélioration des repas, la formule proposée par Véronique Laffont, à savoir travailler de plus en plus de produits frais fournis par des producteurs locaux et des fournisseurs régionaux et directs nous a paru très intéressante.

Après plusieurs réunions de concertation réunissant Véronique et la commission cantine nous avons décidé de rompre le contrat avec la société Transgourmet. Ensuite Véronique a élaboré des trames de menu et contacté des nouveaux fournisseurs tout en négociant les prix et conditions de livraison.

Un repas végétarien par semaine est toujours proposé. Les menus mis en ligne sur notre site sont agrémentés de pictogrammes et logos tels que : fait maison, produits bio... pour expliquer et mettre en valeur la qualité des repas.

L'objectif est d'augmenter la fréquence des repas producteurs, bio, tout en maîtrisant les coûts.



## CÉRÉMONIE DE FIN D'ANNÉE POUR LES FUTURS COLLÉGIENS

Le 7 juillet 2023, s'est déroulée la traditionnelle et sympathique cérémonie de remise d'un dictionnaire et d'une calculatrice à Lucie Latimier et Arthur Gizardin. Ces outils leur seront utiles dans leur nouveau parcours scolaire. La municipalité leur souhaite une belle réussite scolaire.

par Marlène Besse et Éliane Mazabraud

## Nos fournisseurs à aujourd'hui sont :

|  |   |
|--|---|
| <b>Gautier</b><br>(Brive)                                  | Fruits, légumes (approvisionnement chez des producteurs régionaux et poisson frais de chez Ribet Beyran) des repas avec du poisson frais sont dorénavant proposés |
| <b>Guilmot Gaudais</b><br>(Couzeix)                        | Épicerie, lait viande en frais, surgelés  |
| <b>La ferme du Breuilh</b><br>(Janailhac)                  | Viande de bœuf  |
| <b>EARL Pecout</b><br>(Château-Chervix)                    | Porc, volaille, charcuteries  |
| <b>L'Atelier Sucré</b><br>(Janailhac)                      | Pain, pâtisseries, pâtes de base (pizza...)   |
| <b>Famille Teulet</b><br>(La Roche-l'Abeille)              | Légumes, fruits bio   |
| <b>Les Jardins de la Vergne</b><br>(Dinsac, près du Dorât) | Légumes, fruits (par l'intermédiaire du marché fermier dépôt à La ferme du Breuilh ou à l'EARL Pecout)  |
| <b>GAEC Maris</b><br>(Ladignac-le-Long)                    | Fromage, yaourt, crèmes dessert   |
| <b>Les Jardins de Dago</b><br>(Saint-Priest-Ligoure)       | Fraises, petits fruits bio  |
| <b>Laurent Bonneau</b><br>(La Roche-l'Abeille)             | Fromage blanc   |
| <b>Les Pigeonneaux du Moulin</b><br>(La Meyze)             | Œufs  |
| <b>Ferme La Voie lactée</b><br>(Saint-Junien)              | Riz au lait bio   |

En parallèle, de nouveaux produits d'entretien (détergents et désinfectants) naturels à 99,8 % à base de sève de pin sont utilisés pour l'entretien du sol, des tables du restaurant scolaire et des salles de classe.

par Marlène Besse et Éliane Mazabraud



## NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration des eaux usées du bourg de Janailhac, située en point bas du bourg, en bas de la rue de Kilstett a été créée au début des années 1990. Elle a été dimensionnée pour 100 Équivalent Habitant et intégrait les équipements suivants : un dégrilleur, un dessableur (*sable et gravier*) et un décanteur digesteur (*séparation des matières lourdes en suspension qui sédimentent et forment progressivement les boues et fermentation des éléments organiques grâce aux enzymes sécrétées par les bactéries naturellement présentes*).

30 ans plus tard, cette station n'a plus la capacité de répondre aux exigences de qualité de rejet au milieu naturel (*ruisseau vers Le Breuil*), le béton des ouvrages n'a plus la même résistance et, avant tout, la population du bourg a augmenté significativement. Le réseau du bourg collecte en plus l'école, le centre aéré et le restaurant, l'équivalent de 170 habitants.

La nouvelle station de traitement des eaux usées du bourg est dimensionnée pour une capacité de 175 Équivalent Habitant afin de bénéficier d'une marge d'évolution de la population dans les prochaines 20 ou 30 années. Elle est implantée sur un terrain acquis par la Commune au lieu-dit Le Breuil.

Des travaux de terrassement ont permis de réaliser 2 excavations étanches au sol remplies de couches successives de gravier ou de sables de granulométrie variable constituant les 2 étages de 3 filtres à sable plantés de roseaux. Il s'agit d'une filière d'épu-

ration à culture fixée sur support fin.

**Cette technique d'épuration repose sur deux mécanismes principaux, à savoir :**

- **la filtration superficielle** : les matières sèches en suspension sont arrêtées à la surface du massif filtrant et avec elles une partie de la pollution organique ;
- **l'oxydation** : le milieu granulaire constitue un réacteur biologique servant de support aux bactéries aérobies responsables de l'oxydation de la pollution dissoute.

Les ouvrages construits sont prévus pour stocker par accumulation les boues correspondant à la pollution traitée pour une hauteur annuelle évaluée à 1,5 cm et ce jusqu'à concurrence d'une quinzaine de centimètres. En théorie, la capacité de stockage est d'une dizaine d'années.

**La présence de roseaux contribue à :**

- empêcher la formation d'une couche colmatante en surface liée à l'accumulation des matières organiques retenues par filtration mécanique ;
- favoriser le développement de micro-organismes lesquels contribuent au même titre que les rhizomes, racines, radicules mais aussi lombrics à une minéralisation poussée de la matière organique avec formation d'une sorte de terreau parfaitement aéré et de perméabilité élevée.
- assurer une protection contre le gel dans la mesure où les massifs en hiver sont couverts par la végétation.
- créer de l'ombre et donc maintenir une hygrométrie contribuant à la formation d'une biomasse bactérienne.

● accroître la surface de fixation des microorganismes par le développement racinaire car un sol planté est biologiquement plus riche et actif qu'un sol nu.

● participer à l'intégration paysagère des dispositifs.

Le réseau du bourg est en partie séparatif, il ne véhicule que les eaux usées. Mais quelques zones sont en réseau unitaire (*assainissement + pluvial*), elles peuvent donc convoyer des volumes importants d'eau de pluie vers la future station, ce qui peut perturber le traitement.

**Le diagnostic du réseau réalisé en 2018 a permis d'identifier les endroits où les travaux de séparation de réseaux permettent de délester la future station de ces surdébits :**

- La déviation des eaux pluviales et le déraccordement d'une source sur les rues du Général Arbonneau et rue de la Fontaine.
- La déviation des eaux pluviales et le prolongement du réseau d'eaux usées pour mise en séparatif depuis la rue des Écoles jusqu'à la rue Saint-Eutrope au croisement de la rue de Kilstett.
- La création d'un poste de refoulement sur le site de traitement actuel (*point de convergence en gravitaire de tous les réseaux du bourg*) permet le transfert des eaux usées à la nouvelle station. Ces travaux ont été réalisés dans de bonnes conditions par l'entreprise PRADEAU et devraient se terminer au printemps 2024.

par Laurent De Marchi



Service-Public.fr

L'abandon de **déchets** dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler dans les 45 jours

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).



## DÉPÔTS SAUVAGES

Chacun doit être responsable quant à sa façon de gérer ses déchets afin de préserver notre environnement. Des incivilités ont été constatées dans les bois près des déchèteries, écopoints et bords des routes. Encore une fois, ce sont nos employés municipaux qui ramassent et évacuent ces détritrus. Est-ce leur rôle ? Sûrement pas.

**Il est à rappeler que tous ces actes d'incivilité peuvent être sanctionnés par des amendes.**

par Éliane Mazabraud

## LOGEMENTS MIS EN LOCATION

La commune de Janailhac est propriétaire de 5 biens immobiliers mis en location.

**Ces 5 logements sont tous situés dans le bourg et sont les suivants :**

- 1 appartement au premier étage de la mairie,
- 3 appartements dans l'ancien presbytère,
- la maison située dans l'ancienne poste.

À ce jour, suite aux différents travaux réalisés au cours de l'année 2023, l'ensemble de ces logements est loué. La résidence Janus, composée de deux logements, est propriété de l'ODHAC 87.

par Marlène Besse

## LA VIE DU SIAEP

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable regroupe les communes de Janailhac, Nexon et Saint-Maurice-les-Brousses. Chacune des communes y est représentée par deux titulaires et deux suppléants. Ce syndicat doit distribuer dans chaque foyer une eau de qualité et en quantité suffisante.

Aujourd'hui, le fonctionnement est assuré par la société SAUR qui exploite le réseau dont le SIAEP est propriétaire.

Le syndicat devra faire face à plusieurs enjeux majeurs dans les années à venir. Les zones de protection devront être sécurisées pour éviter toute pollution tant bactériologique que chimique. Il faudra donc augmenter la surface de ces zonages ce qui induira des coûts supplémentaires à la charge des abonnés.

Même si nos captages ne donnent pas de signes de faiblesse, il convient d'être vigilant quant à la quantité d'eau produite. Le département a initié une étude afin de permettre à chacune et chacun des habitants de la Haute-Vienne de disposer d'une bonne quantité d'eau, cela passera par un maillage entre toutes les collectivités.

Enfin, la loi « NOTRE » a décidé que la gestion de l'eau potable ainsi que l'assainissement deviendront au premier janvier 2026 une compétence obligatoire exercée par les communautés de communes. Notre communauté de communes étudie actuellement les implications de cette loi dans notre quotidien tant au niveau de l'eau potable que de l'assainissement.

Maintien du SIAEP, adhésion à un nouveau syndicat, ...

Des enjeux d'avenir qui auront un impact important sur nos vies.

par Jean Louis Goudier



**Les travaux réalisés en cette année 2023 :**

Point-à-temps > Syndicat Intercommunal de Voirie avec le personnel communal :

- V6 Les Chapelles - Limite de Nexon ;
- VC4 La Font Bertrand - Croisement VC6 ;
- VC124 Abjat ; .
- VC118 Le Marginier
- VC117 - D118 Le Viillard - Maumont
- VC26 - D118 Croisement VC111 - Le Breuil
- VC122 L'Isle
- VC203 - D704 Rongéras
- VC104 Chamessouze prolongement voie romaine (Les Vanneaux)
- VC202 - D704 Le Petit Betour - Plaud - Chamessouze

Représentant un total de 6 km 300.

**ENTRETIEN DES VOIES COMMUNALES**

Les dépenses d'entretien des voies communales font partie des dépenses obligatoires mises à la charge de la commune. C'est pour cela que comme chaque année un budget important y est consacré.

par Gérard Grenier

**Réfection routes : PIJASSOU TP**

- VC6 Les Chapelles - Limite de Nexon
- Pour un total de 0,930 km et un coût de : **14 119 € H.T.**  
Subvention du Département : **7 059,50 € H.T.**



**ÉCOULEMENT DES EAUX DE PLUIE**

Ces dernières semaines, l'eau a démontrée encore une fois qu'elle était l'ennemie de nos routes. Si l'entretien des fossés repose sur le service technique de la commune, l'entretien des buses de vos entrées, lui, relève de votre responsabilité.

En zone semi-urbaine ou rurale, lors de la construction de votre habitation, la commune vous a délivré une permission de voirie pour créer l'accès à votre terrain avec pontage du fossé.

Nul ne peut buser un fossé sans autorisation. Les demandes, concernant le busage de fossés pour amé-

liorer l'accès des habitations ou des parcelles agricoles, sont soumises obligatoirement à autorisation de la Mairie. Il est préconisé d'utiliser des buses béton de Ø 300, celles-ci et leur mise en place seront à la charge du demandeur. La municipalité fournira les têtes de buses.

L'entretien des buses, afin de garantir le libre écoulement des eaux et éviter les débordements sur la chaussée, est totalement à la charge de tout propriétaire, exploitant ou locataire, riverain d'une entrée busée. Il se doit de procéder à son entretien régulier, afin que cette



buse puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances.

par Gérard Grenier

**LE RADAR PÉDAGOGIQUE ITINÉRANT SUR LA COMMUNE**

Depuis l'acquisition de ce radar en 2021, nous avons contrôlé la vitesse de 215 970 véhicules (le nombre de véhicules est inscrit sur le lieu du contrôle)

**Bilan par secteur contrôlé :**

Nous constatons que la vitesse est relativement respectée aux divers endroits que nous avons contrôlés ; et ce malgré quelques comportements excessifs.

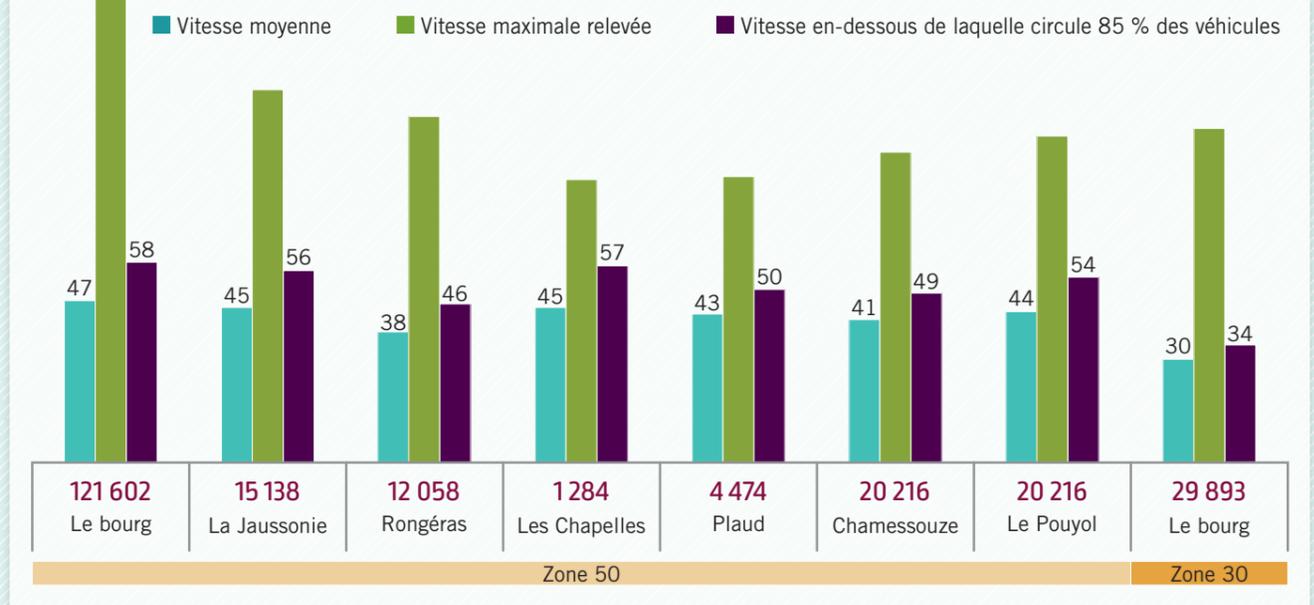
Nous allons installer ce radar à d'autres endroits, en sachant qu'il faut tout de même que la route soit un peu large pour éviter toute collision.

**Merci de votre compréhension, bonne route à tous et restons prudents.**

par Gérard Grenier et Éliane Mazabraud



**Contrôle radar pédagogique sur 215 970 véhicules**



**ÉLAGAGE DES ARBRES**

Chaque riverain a obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

**Élément important :** les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens (fils électriques, téléphoniques, éclairage public, fibre optique) et ne pas dépasser sur la voie publique.

La responsabilité du riverain peut être engagée si un accident survient.

Aux abords d'une voie communale, l'article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales donne la possibilité au Maire, après une mise en demeure restée sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage. Les frais engagés pourraient être à la charge du propriétaire ou du locataire.

par Gérard Grenier



## Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



**D**epuis des années, les élus et le personnel communal ont engagé des actions en faveur du fleurissement. Ce fut la mise en place des fleurs annuelles autour de la mairie, la création du jardin de curé autour de l'église avec la plantation de rosiers de collection entourés de buis, ce fut, la participation au concours des Villes et Villages Fleuris et le premier prix obtenu en 2014 avec l'attribution de la première fleur, ce fut aussi la participation aux Rubans verts du Crédit Agricole de 2009 et l'obtention du premier prix.

Aujourd'hui ces actions ne sont plus suffisantes. Face aux dérèglements climatiques que nous connaissons, tant au niveau des températures

qu'au niveau des précipitations, nous devons envisager le fleurissement autrement.

Le label Villes et villages fleuris récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

C'est dans la prise en compte de ces objectifs que les élus municipaux et

les agents, Lucie et Éric, travaillent. En 2022, la commission régionale de Nouvelle-Aquitaine qui récompense les lauréats a maintenu la fleur attribuée en 2014. Vous pourrez retrouver sur le site de la commune l'intégralité du dossier qui a été présenté à la commission à l'occasion de son passage en juin 2022.

La commission communale réfléchit avec les agents afin de proposer chaque année une nouvelle thématique qui doit être complètement associée aux grands objectifs définis par le Label Villes et Villages fleuris.

**Un bel enjeu d'avenir.**

par Séverine Stadelmann, Marie Lesage et Jean Louis Goudier

## Zoom sur le village « Le Mazet »



### À LA DÉCOUVERTE DE NOS VILLAGES

Nous poursuivons notre promenade dans les villages de notre commune

**A**ujourd'hui, nous nous arrêtons au Mazet. Le patronyme de ce village provient de l'époque Gallo-romaine. Il signifierait « petite maison ». La tour chapelle a été classée par arrêté préfectoral du 30 avril 2002.

Le Mazet était le fief de la châtelaine de Lastours en 1322. En 1397, le domaine est fortifié à la suite de destructions causées par les Anglais. La tour circulaire de deux niveaux qui subsiste à l'entrée, augmentée d'une tourelle quadrangulaire d'escalier, faisait sans doute partie d'une enceinte (mentionnée au 18<sup>e</sup> siècle). Elle présente des caractéristiques qui la datent de la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle. La salle basse voûtée d'ogives a dû être construite à l'usage de chapelle. Au 18<sup>e</sup> siècle, l'habitation

est décrite comme un logis à deux pavillons, laissant présumer un édifice du 16<sup>e</sup> ou du début du 17<sup>e</sup> siècle. Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, réalisation d'un logis à un étage sous toit brisé, avec réutilisation partielle du gros œuvre précédent. Un vestibule central à grand escalier de bois dessert salles et chambres à lambris chantournés. Au 19<sup>e</sup> siècle, les abords sont aménagés en jardin. Ce site illustre la transformation d'un domaine rural noble de la fin du Moyen Âge en une demeure de campagne de la fin de l'Ancien Régime. Une allée plantée de châtaigniers permettait de relier le CD704 à la demeure. Le château situé au bout d'une voie privée ne se visite pas.

C'est au Mazet que serait né Florent de Cardillac, Vicaire général

du diocèse de Castres, mort sur les Pontons de Rochefort béatifié par le Pape Jean-Paul II en 1995. En 1841, il y avait 15 habitants, en 1901, 16 personnes y résidaient et aujourd'hui, plus personne.

par Jean Louis Goudier



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

C'est sous une météo clémente que la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée. Ce moment de recueillement et de mémoire a été suivi par une assemblée nombreuse mêlant toutes les générations.

Il fut rappelé que c'est le 11 novembre 1923, il y a 100 ans, que la flamme du Soldat inconnu s'allumait pour ne plus jamais s'éteindre. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de notre nouvelle porte-drapeau, Vanessa Pinto, infirmière pompier volontaire. Nous la remercions



d'avoir accepté de succéder à Jean Bonneau pour cette mission et lui souhaitons la bienvenue.

par Éliane Mazabraud

## REPAS DES AÎNÉS

Avec un très grand plaisir, nous avons accueilli nos anciens pour partager le repas offert par la municipalité et concocté par Karim le samedi 21 janvier à la salle André Garnier. Cette journée est toujours très appréciée par les personnes présentes. C'est l'occasion de rompre l'isolement de certains qui n'ont plus l'occasion ou les moyens de se déplacer facilement.

Des colis sont aussi distribués à nos plus anciens qui ne peuvent plus être présents.

Il faut tout de même noter que chaque année le nombre de participants diminue, les plus âgés s'en vont, et les nouveaux seniors ne sont que très peu au rendez-vous. Malgré cela, nous continuons à penser qu'il est si important de maintenir ces moments de convivialité. Peut-être que dans un futur proche, nous devons repenser la formule proposée afin de sauvegarder ce moment de partage.

par Éliane Mazabraud

## DES VACHES LIMOUSINES À JANAILHAC

Nous pouvons voir nombre de troupeaux de vaches dans les prés environnants sur toute la commune de Janailhac qui servent à l'alimentation des troupeaux (sous forme de prairie naturelle et de prairie semée par exemple).

### Aujourd'hui nous allons nous intéresser à l'alimentation des bovins :

Ils consomment en moyenne 80 % d'herbe sur pied (prairie naturelle) et de :

- Ensilage d'herbe récolté d'avril à mai. C'est une méthode de conservation des fourrages par anaérobiose (sans air) d'un fourrage humide.
- Enrubannage, autre méthode de conservation en anaérobiose.
- Foin : en juin avec méthode de conservation de l'herbe par séchage naturel, pour un stockage abrité.

La prairie naturelle est plus résistante et plus diversifiée. Les prairies temporaires ont un rendement plus important et génère du stock pour l'hiver. Les parcelles les moins travaillables sont destinées à des prairies naturelles. Une prairie est de part nature l'aliment des vaches. Il convient de

veiller à la préserver et éviter toute pollution (ne pas se garer, ne pas opérer un demi-tour, ne rien y jeter). L'apport nutritionnel des animaux varie en fonction de l'état, de la croissance ou de la gestation (la mise bas et la lactation demandent de gros besoins). L'agriculteur gère les rations les plus adaptées pour ses animaux.

Au printemps tous ces besoins sont comblés. En hiver les stocks sont utilisés. L'alimentation hivernale du troupeau est constituée de foin (ensilage et enrubannage d'herbe) d'ensilage de maïs et de céréales. Le sel est également important ainsi que l'apport de minéraux : phosphore, calcium et magnésium pour la bonne santé des vaches.

par Marie Lesage



- Céréales : Blé/orge/triticale
- Maïs
- Herbe



- Déchet taille arbuste
- Fleurs fanées
- Voiture dans prairie
- Ne rien laisser dans prairie
- Ne pas donner de nourriture
- Ne pas vider de cendre dans prairie
- Pas de résidus de nettoyage de clôture

Suivant les saisons et les besoins de chacun, il est recommandé de se rapprocher de l'agriculteur mitoyen pour une cordiale et amicale cohabitation.



## LA FERME DU BREUILH ET LE DRIVE FERMIER DU LIMOUSIN

Laure et Sébastien, producteurs, ont un cheptel de 140 vaches Limousines et 60 brebis.



La viande est découpée par un salarié boucher et mise sous vide. Elle est en vente directe pour les cantines de proximité (dont Janailhac), les restaurants, les crèches et les particuliers à la ferme principalement sur commande.

Nous les retrouvons sur les 3 grands marchés de Limoges (marché du goût, Pâques et Noël) et les marchés de producteurs de pays durant l'été. Ils sont labellisés « Bienvenue à la ferme » et certifiés HVE (Haute Valeur Environnementale).

Des produits des producteurs des alentours sont aussi disponibles à la boutique.

### La ferme du Breuilh est aussi un des lieux de dépôt du drive fermier du Limousin depuis 2020 :

70 producteurs de la Haute-Vienne et de la Corrèze proposent leurs produits tels que : viandes, produits laitiers, légumes, plantes aromatiques, truites, pain, farine, produits de beauté, huile, escargots... sur 6 points de retrait.

Les producteurs assurent en alternance une permanence, une à plusieurs fois par mois au Drive Fermier de Limoges en Zone Nord ou à la chambre d'agriculture à Panazol, afin d'assurer la gestion des commandes.

Actuellement une dizaine de clients du secteur passent leur commande sur internet et viennent la chercher les vendredis entre 14h et 18h à la ferme du Breuilh. Ils bénéficient d'une carte de fidélité.

Ce drive mis en place au moment du Covid a certes baissé au niveau de la fréquentation mais continue à proposer une grande diversité de produits de nos producteurs.

### DRIVE FERMIER HAUTE-VIENNE

Des produits 100% fermiers, des producteurs 100% du coin, des produits frais, de qualité et de saison.

Pour nous joindre

Tél. : 0587504235

Mail : drivefermier87@na.chambagri.fr



## LES JARDINS DE DAGO

Bénédicte et Manu, habitants de Janailhac achètent un terrain dans la commune voisine de Saint-Priest-Ligoure en 2019.



Ils sont tous les 2 titulaires d'un BPREA (brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole) avec une orientation arboriculture pour Bénédicte et apiculture pour Manu.

Ils créent leur entreprise en juin 2020 avec un projet d'agroforesterie, implanter des fruitiers et développer le maraichage sur un sol vivant.

L'installation d'une pompe bélière et de panneaux solaires permettent de récupérer l'eau de la rivière et ainsi d'améliorer un sol rocailleux et sec.

Ils tendent au maximum vers des pratiques favorisant la biodiversité et la vie du sol par l'implantation de haies, d'une mare, un paillage, système de goutte à goutte, utilisation de purains et décoctions de plantes.

En 2022, ils s'orientent vers la production de fraises et de petits fruits en agriculture bio (labellisée Ecocert) sur une petite surface de 3 000 m<sup>2</sup> avec une vente directe sur des marchés et dans les écoles de proximité. Ils sont à la recherche de nouveaux terrains.

Le 12 octobre, les enfants de l'école de Janailhac ont pu bénéficier d'une dégustation de glace à l'italienne à la fraise.

Ils envisagent de diversifier la production de fruits tels que : fraises, cassis, amélanchiers, framboises, mûres, myrtilles, rhubarbes, de plantes aromatiques et médicinales et d'installer des ruches pour une production de miel.



par Janine Leroy



### LA MAISON « ANDRÉ »

Les volets de la maison Garnier se sont réouverts cet été quand une équipe de bénévoles a commencé des travaux de démolition d'une cloison, de nettoyage du sol au plafond et de peinture dans la moitié des pièces du rez de chaussée.

Le contrôle et la mise en conformité de l'installation électrique, la réouverture du compteur d'eau et quelques travaux de toiture ont été réalisés par la mairie.

Le 5 octobre, lors d'une réunion publique, le projet de création d'une association de gestion d'un tiers-lieu dans les locaux réhabilités a été présenté aux habitants de la commune ainsi qu'aux présidents des autres associations de Janailhac.

Prévue pour la fête du terroir du dimanche 5 novembre, une journée « portes ouvertes » n'a pas eu lieu à cause des intempéries ; elle s'est finalement déroulée le dimanche 10 décembre lors du marché de Noël organisé par le comité des fêtes de Janailhac.

#### Au programme :

- 2 tables rondes sur le fonctionnement des tiers-lieux animées par Charlotte et Florent, membres du collectif du tiers-lieu « Bâtiment 25 » dans la caserne Marceau de Limoges ;
- 3 ateliers de calligraphie gothique pour les plus jeunes ;
- une lecture de contes de Noël pour les enfants ;
- un vide-maison ;
- une exposition de photos anciennes de la maison Garnier et de Janailhac.

#### L'assemblée constitutive du 30 novembre a réuni 17 personnes afin de choisir et voter pour :

- Le nom du tiers-lieu : **la maison André**
- Le nom de l'association de gestion : **Au coin de la place**

#### Le bureau de l'association

- Co-présidents : Janine Leroy et Laurent De Marchi
- Trésorière : Bénédicte Holman
- Trésorier adjoint : Anthony Tessier
- Secrétaire : Jean-Louis Goudier
- Secrétaire adjointe : Fabienne Sontot

Toutes les personnes souhaitant rejoindre l'association sont les bienvenues, tant pour aider dans les petits travaux de rénovation que pour mettre en place des ateliers ouverts. L'idée majeure est d'en faire un lieu de vie, de convivialité, de réunions d'associations ou autres, d'ateliers et d'animations pour les habitants de la commune et alentours.

par Janine Leroy et Laurent De Marchi

### LES FRELONS



Les frelons asiatiques posent des problèmes environnementaux (prédateurs des abeilles et d'autres insectes) et sanitaires de par les piqûres pour les personnes allergiques. Il se distingue par un thorax et un abdomen à dominante noire et des

pattes jaunes.

Dès le printemps, il est nécessaire de piéger les reines qui sortent pour faire leur nid primaire et détruire les nids dès leur apparition. Un nid non détruit donne 4 nids l'année suivante. Pour la destruction des nids, il est conseillé de faire appel à des professionnels. Les frais sont à la charge des propriétaires.

Janine Leroy

#### Idée de piège « maison » à accrocher dans une branche

Dans une bouteille plastique faire 2 trous de la grosseur d'une pièce de 1 centime et y ajouter :

- 1/2 volume de bière brune,
- 1/4 de volume de sirop de fruit pur,
- 1/4 de volume de vin blanc (répulsif pour les abeilles).

Pensez à détruire les nids dès leur apparition (faire appel à des professionnels).

### LES TIQUES



La tique est un acararien qui vit dans les bois et hautes herbes humides très présents dans notre région. Dès qu'un être vivant

passé à proximité, elle se laisse tomber pour ensuite s'accrocher à différents endroits du corps. La morsure est indolore mais peut parfois transmettre des pathologies telles que la « maladie de Lyme ».

Afin de prévenir, lors des promenades en forêts, il est conseillé de porter des tenues couvrantes et mettre des répulsifs.

Si vous en détectez une, il est nécessaire d'utiliser un tire-tique pour la retirer et en cas de doute, consulter votre médecin.

## Associations

### JANAILHAC PATRIMOINE

Une nouvelle association est née, ses statuts ont été déposés à la Préfecture de la Haute-Vienne le 27 mai 2023, elle vient compléter le panel des associations communales.

Le but de cette dernière est d'inventorier, décrire, protéger et valoriser le petit patrimoine de Janailhac non protégé. Patrimoine au sens qu'en a donné l'UNESCO : ce qui nous a été légué par ceux qui nous ont précédés. Il peut être matériel comme les fontaines, les croix de carrefour, le lavoir à topinambour, etc. ou immatériel comme les contes et légendes...

#### Depuis sa création, plusieurs manifestations ont eu lieu :

- la remise en état de la croix de carrefour du Lac de Plaud, la promenade historique à l'occasion de la journée du patrimoine du village des Chapelles à celui de Marginier, la soirée contes et légendes du Limousin avec Jean François Vignaud de l'Institut d'Étude

Occitane.

Ces différentes manifestations ont connu un beau succès.

Janailhac Patrimoine ce sont aussi des projets pour les mois à venir. La projection du film Farrebique de Georges Rouquier, réalisé en 1948. Ce film, mi-fiction mi-documentaire, raconte la vie d'une famille du Rouergue au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Cette projection est prévue au cours du premier trimestre.

La lande de Betour dispose d'une pêcherie associée à une fontaine. Cet ensemble, abandonné depuis plusieurs décennies, est le fruit du travail de nos anciens dans la maîtrise de l'eau et de son usage. Elle est en partie comblée de sable, et des arbres tombés à la dernière tempête en encombre le lit (ils devront être sortis par un professionnel). Nous avons, à l'occasion d'un futur chantier participatif, la volonté de la remettre en état et de l'inclure dans



un sentier d'interprétation. Il permettra de découvrir la fontaine en même temps que la lande. Vous serez informé de la date retenue ainsi que des modalités de participation.

Une balade découverte de cette lande aura lieu au printemps prochain pour laquelle nous serons accompagnés par une personne des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, gestionnaire de la lande.

Un concert vocal sera proposé à l'occasion des journées du patrimoine 2024.

Notre volonté est de sauvegarder aujourd'hui ce que nous ont légué les anciens pour le transmettre à ceux qui nous succéderont.

par Jean Louis Goudier, Président

## LES 3 CRAYONS BLEUS

Association des parents d'élèves



Le jeudi 12 octobre dernier s'est déroulée l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves des écoles du RPI, Les 3 Crayons bleus. Cette assemblée générale a été l'occasion de revenir sur une année riche en moments conviviaux et sympathiques avec les enfants et les familles du RPI.

Forts du dynamisme et de la mobilisation de la fin de l'année passée, nous avons constitué un nouveau bureau composé de 8 membres. À peine nommé, le nouveau bureau s'est attelé à la préparation d'une opération cumulée pour Noël avec la commande de chocolats et de sapins. Ces deux opérations ont été des réussites tant par les retours des parents que par les bénéfices récoltés.

Toujours pour les fêtes de fin d'année, l'association a répondu favorablement à l'amicale invitation du comité des fêtes de Janailhac et a participé au marché de Noël. L'APE et Culture et Loisirs ont animé des ateliers créatifs et distribué du chocolat chaud aux enfants participants.

Une nouvelle activité organisée conjointement par l'APE et l'association Culture et Loisirs a été proposée : une « Bourse aux livres ». À cette occasion, les conteurs partenaires de Culture et Loisirs sont venus agrémente l'après-midi avec des contes pour les enfants présents.

En mars, avec le traditionnel Super Loto des écoles, l'APE organisait sa manifestation majeure de l'année. Cet évènement a suscité un fort engouement de la part des familles du RPI, et d'habitants des communes, à tel point que nous n'avons pas pu satisfaire à toutes les demandes !

Juin a été marqué par la traditionnelle randonnée, en partance du Château de la Ligoure puis sur les rives de la Ligoure à proximité de Chalucet cette année. Cette randonnée a été agrémentée de pauses contées qui ont ravi les plus petits et fait sourire les plus grands.

Avec la fête annuelle des écoles, s'est clos la saison, à Saint-Jean-Ligoure cette année. Les points forts des précédentes années ont été reconduits : très beaux spectacles des classes le dimanche matin, espaces de jeux et d'amusements l'après-midi en association avec Partajeu et fin de session avec la petite boum pour achever la journée. La qualité des spectacles, le beau temps, les participants et la convivialité étaient à nouveau présents.

Pour la pause de midi, le Bureau s'est associé cette année avec le Bistrot Saint-Jean, situé en face de l'évènement. Le Bistrot a privaté son restaurant pour l'APE, en réalisant les repas. C'était une nouveauté et ce fut un très bon moment. Le Bureau remercie encore le Bistrot pour sa participation et espère que ce type d'association « gagnant-



gagnant » a plu aux familles et pourra se reproduire à d'autres occasions.

Cette nouvelle année représente encore une fois un enjeu pour l'APE qui doit maintenir son activité pour le soutien des écoles.

L'APE a d'ores et déjà entamé cette nouvelle année avec l'organisation de la vente de sapins, distribués le 3 décembre, et la vente de chocolats. L'APE s'est également associé au marché de Noël de Janailhac du 10 décembre avec ses traditionnels ateliers créatifs.

#### Plusieurs activités sont en préparation pour 2024 :

- Opération « vide ta chambre », loto, chasse aux œufs, spectacle et randonnée notamment.

**Nous vous informerons des dates au fur et à mesure.**

Nous espérons tous que l'esprit de convivialité et de fête perdurera encore et nous permettra de proposer des évènements toujours dans l'objectif de maintenir un lien entre les familles et développer les actions en faveur des activités périscolaires des enfants du RPI.

**Nous remercions à nouveau les mairies, les enseignants pour leur soutien et les bénévoles qui ont donné de leur temps pour permettre à l'APE d'apporter cette année encore, le soutien nécessaire.**

par le Bureau des 3 Crayons Bleus

[les3crayonsbleus@gmail.com](mailto:les3crayonsbleus@gmail.com)



Repas méchoui

## COMITÉ DES FÊTES

Après les années compliquées liées à la crise sanitaire du Covid, le Comité des fêtes a repris totalement ses activités. Fin avril, ce fut la fête patronale où le comité a proposé une journée flammekueche qui s'est déroulée à proximité du four à pain. Chacune et chacun put déguster ces spécialités alsaciennes cuites au feu de bois.

Le 7 juillet eut lieu le traditionnel marché des producteurs. Le beau temps de cette soirée d'été était propice à la fête. Malgré quelques difficultés d'approvisionnement, la soirée avait réunie un bon nombre de participants, permettant à la buvette de très bien fonctionner, dans une ambiance détendue et bon enfant, en attendant le feu d'artifice qui a ravi petits et grands.

Le 23 du même mois, le méchoui a attiré plus d'une centaine de convives venus se régaler.

À la fin du mois de juillet, une soirée basket s'est déroulée au terrain multisports Stéphane Ostrowski, rue de Kilstett, où matchs et grillades se sont succédés pour la joie de tous.

En ce début d'octobre, les participants actifs du Comité se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un après-

midi convivial qui a permis de renforcer les liens d'amitiés entre les membres.

Les risques liés aux conséquences des conditions météorologiques particulièrement défavorables a obligé le Comité à annuler la 28<sup>e</sup> fête du terroir alors même que pommes, châtaignes avaient été ramassées et les préparatifs finalisés. Le marché de Noël a connu une belle fréquentation, exposants et visiteurs en sont partis ravis.

L'année 2024 se présente sous le meilleurs auspice avec ses fêtes habituelles et un spectacle décentralisé à Saint-Priest-Ligoure.

Nous serons heureux d'accueillir celles et ceux qui veulent participer à la vie de la commune. Vous y aurez toute votre place.

**À tous et à chacun bonne année 2024.**

Le bureau du comité des fêtes

#### N'hésitez pas à nous contacter :

- E-mail : [comitedesfetesjanailhac@yahoo.com](mailto:comitedesfetesjanailhac@yahoo.com)
- Facebook : Comité des Fêtes de Janailhac
- Téléphone : 06.80.56.28.61

## NOUVELLES DES CHATS'NAILHAC

Nathalie, présidente de l'association a pu s'occuper de 31 chats depuis 2021. 24 chatons ont été placés, 7 sont décédés. En 2023, 4 stérilisations ont pu être effectuées.

Une collaboration avec la SPA de Couzeix permet d'assurer la vaccination, le puçage, la stérilisation et le placement des chatons. Le prix des soins et à la charge des adoptants. Les frais de litières, de nourriture et vétérinaire pour les autres soins restent à la charge de l'association.

**Le Saint Eutrope, bar-restaurant partenaire, a organisé des animations au profit de l'association :**

- Le Noël des Chats'Nailhac en 2022 ;
- Soirée année 80 ;
- Nouveau Marché de Noël le 16 décembre 2023.

**Nous rappelons à chacun l'importance de prendre soin de ses animaux de compagnie et que chaque année la SPA organise une campagne de stérilisation des chats.**

par Nathalie Hamoudi et Janine Leroy





## JANAILHAC AMITIÉS

Le 15 avril dernier, une page s'est tournée pour le Club du 3<sup>e</sup> Âge de Janailhac qui fut fondé en 1979 par M. Plazy. Se sont succédés à la présidence du Club : Mme Rebeyrolle (décédée en cours de mandat), Mme Laurent, M. Bethoule puis M. Faure. Sous le mandat de M. Bethoule, l'association devenait l'Automne de Saint-Eutrope. Aujourd'hui, une nouvelle mouture s'est rassemblée autour du président Robert Boucheron, nouveau dirigeant élu au cours de cette assemblée générale extraordinaire. Une nouvelle dynamique a été proposée avec un nouveau nom pour l'association fondée, il y a plus de 40 ans. En effet, les pratiques de réunion ont beaucoup évoluées, il convenait que désormais « Janailhac Amitiés », s'ouvre davantage vers l'extérieur tout en proposant de nouvelles activités pour ces adhérents au nombre d'une trentaine aujourd'hui.

La nouvelle saison a commencé par un repas d'été au Restaurant « Le Saint-Eutrope », le jeudi 15 juin qui a rassemblé les convives autour d'une bonne table proposée par le gérant : Karim. Une petite animation théâtrale et musicale ont agrémentées ce dîner.

● Début août, une balade aux étoiles a eu lieu sur le site du lieu-dit du Bas-Fut, en partenariat avec le club de randonnée « Au fil de l'Isle ». Cette soirée a été conviviale et animée par Daniel Borderie de Chamesouze (secrétaire adjoint de Janailhac Amitiés). Daniel a donné beaucoup d'explications sur les étoiles où nous avons pu observer quelques étoiles filantes malgré les caprices de dame météo. Une quarantaine de participants avait répondu à cette invitation.

● Fin septembre et début octobre, une découverte d'entreprise a eu lieu avec la visite de l'imprimerie Fabrègue qui a intégrée le Groupe Sprint. Cette visite était fort enrichissante, elle a beaucoup intéressée les participants.

● Le samedi 21 octobre, la scène de la salle André Garnier a accueillie pour la première fois, un spectacle vivant avec la venue de la troupe de théâtre « Les Cosmic », qui a remplacée au pied levé le désistement de celle du Chalard qui été contrainte d'annuler du fait d'un acteur principal malade. Devant cette difficulté

de dernière minute, la soirée de rire était sauvée. Malgré une concurrence de retransmission de match de rugby, la salle a fait le plein avec 100 spectateurs enthousiastes.

● Le dimanche 19 novembre, place à l'organisation de notre loto « Spécial bons d'achats ».

● Le vendredi 24 novembre, l'association a été partenaire de nouveau aux côtés de Janailhac Patrimoine pour la soirée contes et légendes, aux côtés des autres associations janailhaudes.

● Nous avons terminé l'année 2023, le samedi 16 décembre avec une veillée limousine avec le retour de Troubadours de la Combade après 15 ans d'absence, par leur nouveau spectacle de chants, danses, gnorles et saynètes.

● Puis, en 2024, Janailhac Amitiés vous propose la venue de la troupe « Au bonheur des Planches » avec la pièce « Il n'y a pas que les Cons qui ont droit au bonheur » avec un acteur bien connu à Janailhac, Christophe Barget qui n'est qu'autre le fils de notre trésorier adjoint Marcel et de son épouse Geneviève, très impliqués dans le nouveau fonctionnement de l'association.

Les adhérents de Janailhac Amitiés se retrouveront autour d'un repas pot-au-feu qui sera servi à la salle des fêtes dans le début de mars.

Bref, vous le constatez, l'agenda de Janailhac Amitiés est bien rempli. D'autre part, les réunions ont lieu dorénavant chaque troisième mercredi du mois. Nous allons aussi essayer de proposer de nouvelles activités en interne, comme par exemple des cours de secourisme, des formations en informatique mais aussi peut-être du dessin, de la peinture, du tricot si nous trouvons des intervenants dans ces différents domaines. Nous allons aussi regarder des films à la mauvaise saison car la salle est équipée d'un écran vidéo.

Vous pouvez suivre nos diverses informations de nos nombreuses activités sur la page Facebook sous l'intitulé : « janailhac amitiés ».

Le Président et l'ensemble du bureau et des adhérents vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous prochainement.

par Robert Boucheron, Président

## Rejoignez l'équipe :

- Philippe Devarissias : Président d'honneur, avec les anciens Présidents
- Robert Boucheron : Président actif
- Christian Lesage : 1<sup>er</sup> vice président
- Raymonde Do Esperito Santo : 2<sup>e</sup> vice-présidente
- Jean-Louis Goudier : secrétaire
- Daniel Borderie : secrétaire adjoint
- Maryse Bremont : trésorière
- Marcel Barget : trésorier adjoint

## ASSOCIATION « AU FIL DE L'ISLE »

Une année de plus pour l'Association a permis de poursuivre nos activités, toujours pratiquées les 2<sup>es</sup> dimanches et les 4<sup>es</sup> jeudis du mois.

Pour rappel, nous avons participé aux activités suivantes :

● Janvier : le circuit des Étangs à Nexon, suivi de la traditionnelle galette ;

● Avril : le jour de la fête de la Saint Eutrope, nous avons poursuivi notre découverte des oiseaux d'ici. Merci à Annick. Une seconde marche s'est déroulée autour du bourg à la recherche du petit patrimoine, merci à Jean-Louis, notre guide et à Fernand Audoin pour le partage de ses connaissances.

● Août : marche à la découverte des étoiles, merci à Daniel Borderie notre guide. Cette soirée était organisée en lien avec Janailhac Amitiés ;

● Novembre : la balade « contes et légendes limousines » autour du bourg a permis de nous rassembler autour d'un excellent pot au feu. Cette soirée était organisée pour la 1<sup>re</sup> fois par 4 associations janailhaudes : Janailhac Patrimoine, Au Fil de l'Isle, le Comité des Fêtes, et Janailhac Amitiés.

● Nos chemins de randonnée très fréquentés, font l'objet d'un entretien permanent (balisage et nettoyage). Pour le chemin « Nord-Sud » nous sommes en attente de la pose de panneaux par le Département et de la parution sur le site Internet.

L'association est toujours prête à accueillir de nouvelles inscriptions pour les prochaines activités.

les membres du bureau : Bernadette, Brigitte, Bernard, Jean Louis, Philippe, Jean Michel, Christian

C crédit photos : Céline Cheyronnaud et Nicolas De Jesus



Adjoint de la Fédération de Pêche 87 et de Didier Marcellaud, Président de la société de pêche « Ligoure-Briance » et 2<sup>e</sup> vice-président de la Fédération de Pêche 87. Durant la matinée, les élus de la fédération ont présenté les actions de celle-ci.

## PÊCHE



Quelle belle journée passée à l'étang Royer lors du concours de pêche « jeunes pêcheurs ». Inutile d'en rajouter : la joie et les sourires attestent du bon moment passé au bord de l'eau lors de cette compétition qui se veut amicale et fraternelle. Messieurs les Maires des trois communes s'accordaient à dire le renouveau et le dynamisme redonnés à cette manifestation qui s'inscrit depuis bientôt trente ans dans le paysage des manifestations de la vallée de la Ligoure. Les membres de l'A.A.P.P.M.A. « Ligoure-Briance » remercient les généreux donateurs ainsi que la Féd-

ration départementale de Pêche pour son important soutien tant financier que logistique.

Jean-Claude Leblois, Président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne et son petit-fils ont rejoint les 15 000 pêcheurs titulaires d'une carte de pêche et de protection des milieux aquatiques. Quoi de plus normal que de venir pêcher les écrevisses sur la Briance, au pied des ruines de la forteresse de Chalucet. Ils étaient accompagnés de Jean-Jacques Picot, administrateur et trésorier.

par Didier Marcellaud

AAPPMA « Ligoure Briance »  
Siège social - Mairie  
87260 SAINT-JEAN-LIGOURE

La pêche est une pratique relaxante et peu coûteuse, rejoignez-nous !



## LES AMIS DE KILSTETT

### Une année placée sous le signe des préparatifs !

**P**ourquoi ? Parce qu'en 2024, et plus particulièrement du 9 au 12 mai, nous accueillerons nos amis alsaciens pour fêter avec eux les 20 ans du premier serment de jumelage entre Kilstett, Janailhac et La Roche-l'Abeille. Ce sera également l'occasion pour la municipalité de La Meyze et ses habitants de signer cette charte, comme l'avait déjà fait en 2010 la commune de Saint-Priest-Ligoure.

De nombreuses réunions ont mobilisé les membres du bureau et du conseil d'administration afin d'établir un programme, un budget, des dossiers de demandes de subventions auprès de divers organismes.

Si vous souhaitez héberger une ou plusieurs personnes de Kilstett et/ou simplement donner de votre temps pour l'organisation, vous pouvez nous contacter aux numéros ci-après.

**En parallèle, l'association qui a également pour but de participer à la vie des communes, a tenu des stands lors de plusieurs festivités locales :**

- **Marchés de Noël 2022 de La Meyze et de Janailhac** : vente de douceurs alsaciennes et après-midi contes traditionnels ;

- **Marchés de Noël 2023 de Saint Priest Ligoure, La Meyze et Janailhac** : concert de l'Avent et vente de boissons chaudes aux épices de Noël et pains d'épices ;
- **Vide-greniers** de Janailhac, La Meyze et La Roche-l'Abeille ;
- **Stand de pâtisseries de Pâques**, notamment les traditionnels Lammala alsaciens pour la chasse aux œufs de Janailhac.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la prochaine assemblée générale de l'association, le samedi 17 février 2024 à 10 heures à la salle des fêtes de Janailhac, au cours de laquelle seront essentiellement abordés l'accueil et le séjour de nos amis kilstettois.

**2024 sera donc l'année de retrouvailles festives !**

par Valérie De Marchi, Présidente

#### Contact :

- Présidente : Valérie De Marchi / 06.78.45.80.09
- Vice-présidente : Céline Boyard / 06.32.80.67.51

## LES ANCIENS COMBATTANTS

### Changement de porte-drapeau

**J**ean Bonnaud, né à la Jaussonie (Janailhac) en 1937 sera appelé sous les drapeaux en 1958. Incorporé au 4<sup>e</sup> régiment de chasseur de Poitiers pour y effectuer sa formation initiale (les classes), celle-ci terminée, ce sera le bateau pour l'Algérie comme de nombreux enfants de Janailhac à cette époque.

Lors de ces 15 mois en Algérie, beaucoup d'évènements auront lieu, les manifestations du 13 mai contre le FLN, en France métropolitaine le Général de Gaulle prit le pouvoir et fonda la 57<sup>e</sup> République.

Jean sera démobilisé en 1959 et retour à Janailhac où sa mission d'ancien combattant à la FNACA commencera.

Il remplacera M. Faucher porte-drapeau à Janailhac à sa demande, il se verra attribué par l'ONAC l'insigne d'honneur de porte-drapeau en 2020.

Le 8 mai 2023, Jean effectua sa dernière cérémonie en tant que porte-drapeau. La relève sera assurée par Vanessa Pinto résidant à Janailhac, infirmière libérale et pompier volontaire, sympathisante à l'Union fédérale des anciens combattants du Limousin.

**Merci à Vanessa d'avoir accepté cette mission qui reste un honneur et un privilège de défiler avec ce drapeau chargé de l'histoire de notre patrie.**

**Jean, encore merci pour le service rendu à la patrie en faisant honneur à ton drapeau. Bon vent à toi.**

par Richard Bonnet

01/06/2023 Espace Juliette Gréco  
Saint-Maurice-les-Brousses

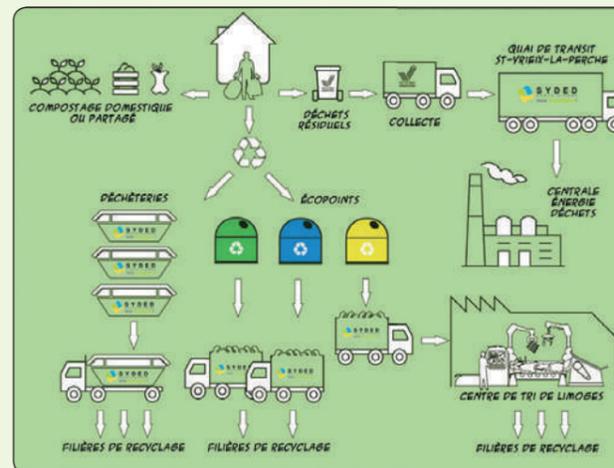
**Ce conseil avait essentiellement vocation à informer les élus sur la prévention et la gestion des déchets par le Syndicat départemental d'élimination des déchets de la Haute-Vienne (SYDED 87)**

Alain Auzemery, Président du SYDED 87 et Emmanuel Lathière, Directeur du SYDED 87 ont présenté les missions et le fonctionnement du syndicat, ainsi que ses actions de prévention et de gestion des déchets afin de mesurer :

- les interactions entre la Communauté de communes qui assure la collecte des déchets et certaines actions de prévention et le SYDED,
- la complexité des enjeux de gestion des déchets actuels et à venir.

Ceci afin d'apporter les outils nécessaires à la prise de décision des élus communautaires sur la collecte et la gestion des déchets.

Ils ont ensuite présenté leur **projet de territoire économie circulaire** qui va préparer l'avenir de la gestion des déchets en ouvrant de nouvelles voies afin d'en réduire la production.



Leur intervention s'est terminée par une demande **d'adhésion** de la Communauté de communes à une **motion visant à s'opposer au projet du gouvernement de mettre en place une consigne des bouteilles en plastique** dans un objectif de recyclage qui vient déstabiliser la dynamique positive déjà engagée en la matière. Les membres conseil du communautaire ont voté à l'unanimité cette motion.

**Le conseil s'est poursuivi avec les autres points à l'ordre du jour, le Président - Emmanuel Dexet a mis au vote :**

- **Le projet de renouvellement du parc des ordinateurs** en accès public du réseau des **médiathèques**. Il s'agit de remplacer 11 unités centrales et 1 ordinateur portable. Cet investissement peut faire l'objet d'une subvention de 50 % par la DRAC et de 25 % par le Conseil départemental.

• L'octroi de **subventions pour 2 projets de réhabilitation de logements** dans le cadre du Programme Départemental de l'Habitat (PDH) pour un montant total de 1 250 €

• La réalisation d'un **audit énergétique du centre social Jean-Jacques Rousseau** à Nexon (propriété de la Communauté de communes). Le SEHV (Syndicat Énergies Haute-Vienne) est mandaté pour réaliser cette étude afin d'engager des travaux d'amélioration énergétique et l'installation de photovoltaïque.

**Les membres du Conseil communautaire ont voté à l'unanimité ces propositions.**

19/09/2023 Salle polyvalente  
Saint-Hilaire-les-Places

### Finances

**Tickets Culture Jeunes** : le coût pris en charge par la Communauté de communes sera désormais versé directement aux associations bénéficiaires.

L'État ayant augmenté sa participation au fonctionnement des France Services, **une subvention complémentaire de 5 000 €** est versée à l'Association d'Animation et de Jeunesse du Pays de Nexon (AAJPN) pour le France Services de Nexon.

**La convention de prêt de matériel aux associations** sera modifiée afin de prévoir la facturation des gobelets (1 €) et/ou matériel détérioré (prix d'achat), non rendu ou perdu.

### Aménagement du Territoire et Environnement

**Eau et assainissement** : afin de préparer le **transfert obligatoire** en 2026 des compétences **Assainissement collectif et Alimentation en eau potable**, une étude prospective, juridique et financière préparatoire à ce transfert est engagée.

**Gestion des déchets** : présentation du **rapport annuel 2022** du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (disponible sur notre site internet).

**Urbanisme** : la Communauté de communes prescrit une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi des Monts de Châlus. Après enquête publique, cela permettra de se prononcer sur l'intérêt général du projet éolien citoyen sur Bussière-Galant et Rilhac-Lastours et d'envisager l'impact sur le PLUi.

### Services aux publics

**Espace France Services** : la Communauté de communes et la commune de Châlus souhaitent créer un lieu regroupant l'Espace France Services et d'autres activités (accueil ados, tiers lieu, espace de vie sociale...). Afin de disposer d'un accompagnement de la Banque des territoires, une candidature d'Appel à manifestation d'intérêt « Lieux innovants, lieux accueillants » France services est déposée.

**Habitat** : pour accélérer les procédures d'attribution des aides de la Communauté de communes au titre du Programme Local de l'Habitat (PLH) – Aides à l'habitat – le Président a désormais une délégation de signature.

**Réseau de lecture** : reconduction de la convention de groupement de commandes pour l'achat de petit matériel de bibliothèque avec le département de la Haute-Vienne.

### Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

**La Convention Territoriale Globale** : signée le 26/09/2023 avec la CAF et le Conseil Départemental 87 prend la suite du Contrat Enfance Jeunesse, avant porté par le CIAS, pour une durée de 5 ans (2023–2027).

C'est un projet social de territoire partagé (mobilisation des acteurs du territoire) autour de 6 thématiques qui pourra être soutenu par la CAF.

Pour rappel le montant CAF 2022 (ALSH, RPE, Multi-accueils, coordination) est de 129 473 €.

**Les membres du Conseil communautaire ont voté les délibérations à l'unanimité.**



**LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)**  
Pays de Nexon - Monts de Châlus  
6 bis place de l'église – 87800 Nexon – Tél. : 05.55.36.07.98  
secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

## LE TERRIER DES GALOUPIAUX L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

**POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 4 ANS JUSQU'À 12 ANS**

**Les mercredis et vacances scolaires de 7h15 à 19h**  
Vacances scolaires : hiver, printemps et automne.  
Ouvert juillet et août.  
**Fermeture annuelle :** Vacances de Noël



**Au programme :** des activités variées et adaptées à toutes les tranches d'âges, imaginées par des équipes d'animation motivées autour d'un projet pédagogique qui évolue régulièrement : des jeux (sportifs, d'expression, de coopération...), des activités artistiques, des balades, des sorties, des histoires, des défis, des énigmes, des grands jeux (chasses au trésor, enquêtes, escape-games, olympiades...), des veillées, des rencontres et des échanges intergénérationnels, des spectacles... il y en a pour tous les goûts !

## F.A.Q. Accueils de Loisirs Sans Hébergement

### Je souhaite inscrire mon enfant au Terrier des Galoupiaux, comment faire ?

Si c'est une 1<sup>re</sup> inscription, vous pouvez commencer par contacter l'ALSH : 05.55.00.76.58  
terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr  
Informations : [www.paysdenexon-montsdechalus.fr](http://www.paysdenexon-montsdechalus.fr)

Si c'est un **renouvellement** : vous pouvez télécharger un dossier sur le site de la Communauté de Commune ou en retirer un auprès de l'Accueil de Loisirs ou du CIAS.

### Comment réserver des journées d'accueil ?

Les réservations se font par écrit, directement par mail auprès de l'ALSH ou à l'aide du formulaire de réservation disponible sur le site de la ComCom.

### Une fois mes réservations effectuées, ai-je la garantie d'avoir les places demandées ?

Non, vous recevrez la validation dans les jours qui suivent votre demande. La directrice de l'ALSH vous confirmera les réservations ou vous indiquera que votre enfant est sur liste d'attente.

### L'ALSH que fréquente habituellement mon enfant est fermé, ai-je la possibilité de l'inscrire dans un autre accueil ?

Oui, les dossiers d'inscriptions sont communs aux 3 accueils de loisirs du territoire. Vous pouvez donc réserver les journées d'accueil dans l'ALSH ouvert à cette période.

Terrier des Galoupiaux fermé pendant les vacances de Noël / Centre unique à Bouge Tes Loulous (Flavi-gnac) ouvert.

### Qui s'occupent de mes enfants à l'Accueil de Loisirs ?

Des équipes qualifiées prennent en charge les enfants à tous les moments de la journée. L'ALSH est encadré par une directrice diplômée (BAFA et DEJEPS), une assistante à la direction/animatrice (BPJEPS) et des animateurs (BAFA, BPJEPS et CAP petite enfance), une cantinière (HACCP).

La plupart des membres de l'équipe ont été formés aux gestes de premiers secours (PSC1).



**Renseignements :**

- Le Terrier des Galoupiaux : 05.55.00.76.58 (mardi et mercredi) - terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr  
Anne Massonneau (directrice) et Laureline Garbar (assistante à la direction/animatrice)  
Infos et programmes : [www.paysdenexon-montsdechalus.fr](http://www.paysdenexon-montsdechalus.fr)
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) : 05.55.36.07.98

## LE RELAIS PETITE ENFANCE PAYS DE NEXON – MONTS DE CHÂLUS (RPE)

### La semaine des familles

Cette année, le Relais Petite Enfance a activement participé à la « Semaine des familles », action mise en place par la Caisse d'Allocation Familiale.

### Plusieurs activités ont été réalisées dans ce cadre

- Lors des temps d'animation mis en place quotidiennement par le relais, les parents des enfants présents avec leurs assistantes maternelles ont été invités à **découvrir ou redécouvrir l'espace de jeu**. L'objectif était de permettre aux parents de partager un temps avec leur(s) enfant(s) et l'assistante maternelle qu'ils emploient.
- Nous avons également organisé une matinée au dojo de l'espace récréatif à Nexon. Cette **matinée, autour de la thématique la « Motricité libre »** a été organisée en partenariat avec les 2 multi-accueils du territoire, Pirouett' Cacahuètes et Lili Prune, mais également avec la micro-crèche Le Jardin des Loupiots situé à Saint-Priest-Ligoure. Nous y avons accueilli l'association Partageu, elle aussi installée sur le territoire (Saint-Priest-Ligoure), qui nous a proposé une animation découpée sur toute la matinée. Anne Laure, a ainsi permis à Louison l'oiseau de prendre son envol avec l'aide des enfants et des parents.
- Le matériel de psychomotricité acheté par le relais avec l'aide financière de la CAF, nous a permis de proposer aux familles un espace sécurisé et adapté à l'âge des enfants présentes (0-4ans).



Ces derniers, présents en nombre (38 familles et 48 enfants), ont fortement apprécié ce moment de partage.

## LE SERVICE MANDATAIRE D'AIDE À DOMICILE



Que vous soyez actifs, retraités ou en situation de handicap, vous avez besoin d'une aide pour :

- l'entretien de la maison et/ou les travaux ménagers,
- la préparation de repas à domicile, y compris les courses,
- vous assister dans les actes de la vie quotidienne ou l'aide à l'insertion sociale (votre lever, coucher, habillage, déshabillage, toilette ne relevant pas d'une prescription médicale...),
- un accompagnement dans les déplacements (à domicile ou en établissement),
- la garde d'un proche malade (à l'exclusion des soins) le jour ou la nuit,
- l'accomplissement des démarches administratives pour salarier votre employé(e) qui vous aidera au quotidien...

**VOUS RECHERCHEZ UN EMPLOI D'AIDE À DOMICILE ?**  
Contactez le service mandataire d'aide à domicile du CIAS  
Tél. : 05 55 36 07 98

## TOUTE L'ACTU DE JANAILHAC



Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket



- Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
  - Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
  - Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel
- Accessible également sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

NOUVEAUX JEUX DANS LE PARC DE LA MAIRIE

La municipalité a choisi l'entreprise HUSSON, marque Française installée dans la commune de LAPOUTROIE (département 68) pour équiper en jeux le parc public de la Mairie. Les pièces détachées de chaque jeu sont disponibles en permanence.

Ces équipements ont reçu toutes les homologations demandées pour être accessibles aux enfants. Sur la photo du haut, on distingue la plateforme du tracteur et de sa remorque faite de « gravillons roulés ». Ce revêtement agréé est beaucoup moins coûteux que le goudron souple ; mais surtout, les cailloux sont beaucoup plus respectueux de l'environnement.

Chaque année, une entreprise spécialisée viendra contrôler la sécurité de ces installations dont chaque élément doit rester conforme au cahier des charges du fabricant. Sur place, se trouve un affichage règlementaire où il est notamment indiqué aux adultes que les jeux sont sous leur surveillance. Il y est également interdit de fumer car les mégots peuvent se retrouver dans les grillons et être ingérés par les enfants.

- Coût des jeux : 24 301,25 € H.T. (29 161,50€ TTC)
- Financement commune : 50 %
- Conseil Départemental : 50 % du H.T.



Crédit photos : Nicolas DE JESUS



Saint-Priest-Ligoure

Depuis septembre, les bénévoles du comptoir proposent des nouvelles activités pour tous les âges et tous les goûts.



Tout d'abord pour les familles, des temps d'animations adaptés aux différentes tranches d'âge sont proposés pour favoriser le lien enfant-parent et l'accès aux loisirs. Pour les moins de 3 ans, des temps d'éveil et de communication « bibou hibou » sont proposés le 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 10h15 à 11h30. Le 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 16h à 18h, un temps « au comptoir des jeux » permet de réaliser des jeux en famille, des loisirs créatifs grâce à l'association « partajeu ». Autre moment proposé également, le 2<sup>e</sup> samedi du mois pour les plus de 8 ans, des après-midi jeux de société.

Les jeux sont également à l'honneur au comptoir avec des après-midi cartes, belotes et tarot chaque 3<sup>e</sup> jeudi du mois.

Autre nouveauté au comptoir depuis le mois de novembre, la venue d'une coiffeuse 2 fois par mois le vendredi à partir de 18h et le samedi de 16h30 à 18h, avec ou sans rendez-vous.

Toutes ces nouveautés viennent en complément des soirées thématiques (théâtre, concert, ...) et des autres activités de découverte proposées chaque mois par le comptoir.

Mais le comptoir c'est aussi bien sûr une épicerie dans laquelle vous pouvez trouver une gamme de plus en plus large de produits locaux : dix producteurs de viande, six producteurs de fruits et légumes, quatre de fromages et bien d'autres. Grâce à la proximité de ces producteurs, l'épicerie est approvisionnée quotidiennement en produits frais.



Le comptoir est ouvert tous les jours du mardi au dimanche matin.

N'hésitez pas à demander à donner votre adresse mail à l'adresse [li-en-gouere@gmail.com](mailto:li-en-gouere@gmail.com) pour recevoir les informations sur les animations, les commandes de produits, les nouveautés.

Le comptoir, 15 rue Cécile Sabourdy – 87800 Saint-Priest-Ligoure - 06 45 15 46 43.

Musée



MUSÉE & JARDINS Cécile Sabourdy

L'année 2023 au musée Cécile Sabourdy, c'est :

- 1 appellation musée de France décernée par le Ministère de la Culture, une consécration pour tout le travail accompli par l'équipe du musée et pour les artistes autodidactes mis en avant depuis 9 ans !
- 6 expositions temporaires qui mêlent la jeune création et les artistes hors-normes.
- 13 000 visiteurs dont un grand nombre de jeune public qui a participé aux animations organisées toute l'année, aux projets d'Éducation Artistique et Culturelle sur plusieurs séances...
- 30 événements : théâtre, musique, cirque... sans oublier de nombreuses dates de visite-ateliers !
- 1 boutique d'artisans avec des livres, de la céramique, des bijoux...

À VOIR EN CE MOMENT

► « L'art est un jeu très sérieux » du 9 décembre 2022 à mars 2024

En 2024, pour son exposition d'hiver, le musée vous propose de rencontrer un artiste qui joue avec les formes et recompose le réel, Georges Laurent !

Une énigme cubiste : peu avant la disparition de Georges Laurent (1927-2019), la découverte de son atelier par des universitaires est un choc : s'y trouve intacte une œuvre aboutie, surabondante, secrètement échafaudée sur 70 ans. L'écriture cubiste très personnelle interpelle, sème le doute, car ce courant majeur est éteint lorsque l'artiste s'approprie son langage...

L'étrangeté entourant cet inconnu volontaire, pourtant ni marginal ni autodidacte, est l'origine d'une collaboration exceptionnelle entre le musée et les enseignants-chercheurs en sémiotique de l'Université de Limoges.

L'exposition questionne les codes de l'histoire des arts du XX<sup>e</sup> siècle à travers le jeu des explorations plastiques inventées par Georges Laurent, avec le plus grand sérieux.

L'AGENDA 2024

Les grands événements à noter

- **Nuit des musées** : mi-mai
- **Rendez-vous aux jardins** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> juin
- **Journées du petit patrimoine de pays et des moulins** : 22 et 23 juin
- **L'été culturel** : dates à venir pour un été festif (concert de l'Orchestre de Chambre de la Nouvelle Europe, théâtre L'Atelier la Mascarade, Le Sirque...)
- **Journées Européennes du Patrimoine** : septembre
- **Halloween au musée** : octobre

Sans oublier de nombreux ateliers sur les vacances scolaires ! Plus d'information sur le site du musée tout au long de l'année.

TARIFS

Entrée au musée & aux jardins :

- Tarif plein : 5,50€
- Tarif réduit (-18 ans, étudiant, demandeur d'emploi) : 3,50€



- Moins de 6 ans : gratuit
- Le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois devient gratuit pour tous !

Tarifs habitants de proximité :

- Pass annuel pour les habitants de Vicq-sur-Breuilh, Janailhac et Saint-Priest-Ligoure : 5,00€
- Les samedis sont désormais gratuits pour tous les habitants des communes de proximité : Vicq-Sur-Breuilh, Pierre-Buffière, Magnac-Bourg, Château-Chervix, Saint-Hilaire-Bonneval, Meuzac, La Porcherie, Saint-Germain-les-Belles, Saint-Genest-sur-Roselle, Glanges, Saint-Vitte-sur-Briance, Saint-Priest-Ligoure et Janailhac !

HORAIRES D'OUVERTURE

- Du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 5 juillet 2024 : ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h (le matin sur demande).
- Du 6 juillet 2024 au 31 août 2024 : ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et le dimanche de 14h à 18h30.

CONTACTS

- Suivez l'actualité sur notre site : [www.museejardins-sabourdy.fr](http://www.museejardins-sabourdy.fr)
- [Instagram](https://www.instagram.com/museececilesabourdy) @museececilesabourdy
- Téléphone : 05 55 00 67 73
- E-mail : [contact@museejardins-sabourdy.fr](mailto:contact@museejardins-sabourdy.fr)

# Les ENTREPRENEURS de la commune

**AAPEC 87**  
AMÉNAGEMENT - RÉGÉNERATION - PLOMBERIE - ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE

Marc GERARD  
87800 JANAILHAC

AAPEC87@GMAIL.COM  
07 87 09 06 17

**Alter ESPRIT**  
artisanat & minéraux

Boutique en ligne :  
www.alter-esprit.fr

Des créations qui s'entrelacent  
entre nature et féminité

Décoration | Bijoux | Accessoires

contact@alter-esprit.fr  
alter-esprit.fr

**ASTB** Sellerie générale  
plus de 40 ans d'expérience

Confection et réparation :

- sellerie auto, bateau, moto, camion, tracteur ...
- Baches, remorques, tauds, sangles
- Toile tonnelles
- Tapisserie d'ameublement

JAUZE SYLVAIN  
s.jauze@wanadoo.fr

**PORTABLE : 06-08-05-12-38**

**PEINTURE-87**

Adresse : 4, La Mongie 87800  
Janailhac  
Peintre/Solier Maquettiste

Adresse mail: NLPEINTURE87@gmail.com  
Numéro Siret: 889.505.200.00019  
Tél: 06.06.64.55.78

- peinture
- papier peint
- enduits,
- toile de verre
- revêtements sols,  
pvc, stratifié

**NATURE & PAYSAGE**  
Création et entretien de parcs et jardins

Au service des particuliers  
et  
des professionnels

Tel: 06.72.54.26.67  
E-mail: nature.paysage@sfr.fr

EURL BONNET Richard  
La Mongie  
87800 JANAILHAC

**Nicole**  
coiffeuse à domicile

**05 55 00 76 41**

11 Le Pavillon  
87800 Janailhac

viadom coiffure - Siret 392 363 305 00039

**AUTO Classique 87**  
ACHAT - VENTE AUTO  
ET PIÈCES DÉTACHÉES

Restauration  
Voitures Anciennes

**06 99 76 03 21**  
www.autoclassique87.com

25 Le Pavillon - 87800 Janailhac (D704)

**BLANC RENE**

**ELECTRICITE  
PLOMBERIE, SANITAIRE**

Installation - Rénovation - Dépannage

2 rue de Kilstett  
87800 Janailhac

tél : 0555397919 / 0643751231

**Frédéric BONNAUD**

- Fabrication et pose de portails
- Pose d'abreuvoirs et de tubulaires
- Pose de dalles et de chéneaux
- Petite mécanique générale
- Location de nacelle araignée

Aménagement de bâtiments agricoles

**06 78 84 88 78**

2 Les Chapelles - Janailhac  
fbonnaud87@orange.fr

**NBS Services**

- Clôtures
- Poses et automatismes portail
- Aménagements extérieurs
- Electricité

Nicolas Besse  
**06.17.18.48.91**

eurfbnservices@hotmail.com  
87800 Janailhac

**Ocealia** LA COOPÉRATION AGRICOLE  
UNE AGRICULTURE D'AVANCE NOUTELLE-AQUITAINE

Yannick - Océalia Janailhac

Le Petit Betour - 87800 Janailhac  
Tél. : 05.55.58.24.60 - Fax : 05.55.58.12.90  
E-mail : janailhac-coop@ocealia-groupe.fr

**PataYa**  
La patte éco-responsable

Création artisanale d'accessoires canins

Florence 06.20.40.62.63  
Instagram pataya\_creation  
Facebook : PataYa Création

SIRET 888.640.711.00014

**Jean-Luc CELERIER**

Maçonnerie  
Rénovation

Le Petit Betour  
87800 JANAILHAC

Tel 05.55.58.39.24

**L'ATELIER SUCRE  
ET L'ATELIER DE JANAILHAC**  
Artisan Boulanger

16 rue Gambetta 87800 NEXON  
tél. : 05 87 08 29 50  
rue des écoles 87800 JANAILHAC  
tél. : 05 55 09 40 02

Nexon :  
• Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 7h-13h et 16h-19h30  
• Samedi - Dimanche : 7h-13h, Fermé le mercredi

Janailhac :  
• Tous les jours : 7h30-12h30, Fermé le jeudi

ARTISAN BOULANGER  
AMZ  
BANETTE

Laure et Sébastien BLONDY  
Gaec de La Groussie

**Breuilh**  
La ferme du

**05.87.41.47.22**  
**06.07.74.30.47**

Vente directe de viande  
bovins • ovins

**Pet's ECLA**

Toiletage/pension/gardiennage  
Martinez Coralie

**06.33.83.67.54**

16 Rue Saint Eutrope  
87800 JANAILHAC

petscela.mtz@gmail.com  
Facebook/Instagram : Pets Ecla

**DEUTZ FAHR SAME**

**SARL RICARD & FILS**  
MATÉRIEL AGRICOLE  
BETOUR  
87 800 JANAILHAC

Tél. : 05 55 00 28 29

**Ma Brin d'hairiv** Coiffure à domicile  
Virginie Pourade

6 Chamessouze  
87800 JANAILHAC

06 73 15 68 90

**Le Saint Eutrope**

Le Saint Eutrope  
Bar Restaurant

Facebook : Le Saint Eutrope  
0544231063

19 rue Saint Eutrope 87800 Janailhac

Hernandez emmanuel  
Maroicher Permacole

**Les Jardins de Dago**

Route de Janailhac  
87500 Saint Priest Ligoure  
06.63.64.79.42  
manuhernandez37@yahoo.fr

Siret : 483 472 213 00022  
Certification Agriculture Biologique par ECOCERT

Les Jardins De Dago

**Lili Ongles**

Belle jusqu'au bout  
des ongles !

**06 84 21 28 02**

e.gonc66@gmail.com  
Instagram : LiliOngles87  
Facebook : Lili Ongles

17 le petit Betour - 87800  
JANAILHAC

**UN STUDIO  
DANS LA PRAIRIE**

DESIGN GRAPHIQUE | PHOTO | PRINT | WEB

DEVIS GRATUIT  
Artisans  
Entreprises  
Collectivités  
Associations  
Particuliers

Pour une communication visuelle qui vous ressemble

Bulletin municipal / Création de logo / Carte de visite / Étiquette / Flyer / Dépliant  
Enseigne / Banderole / Marquage véhicule / Packaging / Affiche / Site vitrine...  
Packshot produits / Photos pour illustration de vos brochures ou site...

**06 87 25 72 04** Maumont - 87800 JANAILHAC  
contact@unstudiodanslaprairie.com | www.unstudiodanslaprairie.com

**Véronique Veyrier**

Énergétique Traditionnelle Chinoise  
et Chi Nei Tsang

8 rue du Général Airbonneau  
87800 JANAILHAC

06.21.23.54.92  
sur rendez-vous uniquement

